

Le point sur le classement

- À la 11^e place du classement général *Doing Business*, les **Émirats arabes unis** (EAU) sont les mieux classés des pays de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA), devant le **Maroc** (60^e) et **Bahreïn** (62^e).
- Aux prises avec une instabilité politique persistante, la **Syrie** (179^e), la **Libye** (186^e) et le **Yémen** (187^e) sont au contraire les moins bien classés.
- Parmi les autres poids lourds économiques de la région, l'**Algérie** ressort au 157^e rang, derrière l'**Égypte** (120^e), l'**Iran** (128^e), l'**Arabie saoudite** (92^e) et la **Tunisie** (80^e).
- La région obtient ses meilleurs résultats dans les quatre domaines suivants : paiement des taxes et impôts (82^e), obtention des permis de construire (98^e), transfert de propriété (90^e) et raccordement à l'électricité (94^e). Il faut, par exemple, 30 jours en moyenne pour enregistrer un transfert de propriété dans cette région, contre 48 jours en moyenne dans le monde.
- Elle affiche en revanche des contreperformances pour l'obtention des prêts (126^e rang), le règlement de l'insolvabilité (121^e) et le commerce transfrontalier (121^e). En cas de faillite, par exemple, le taux de recouvrement moyen s'établit à 26,3 cents pour un dollar, contre 70,5 cents dans les économies à revenu élevé de l'OCDE.

Le point sur les réformes

- Quelque 70 % des pays ont introduit des réformes dans au moins un des domaines couverts par *Doing Business*. Au total, ce sont 43 réformes facilitant les affaires qui ont été mises en œuvre dans 14 des 20 pays de la région l'an dernier, contre 29 réformes dans 13 pays l'année précédente.
- C'est dans les domaines de la création d'entreprise et de la protection des investisseurs minoritaires que l'on dénombre le plus de réformes (sept pour chacun).
- **Djibouti** figure dans la liste des 10 pays les plus réformateurs au monde pour la deuxième année consécutive. Au cours des 12 derniers mois, ce pays a engagé un total de six réformes et progressé de plus de 50 places dans le classement mondial. **Djibouti** figure également en tête du classement régional pour le nombre de réformes mises en œuvre.
- L'**Égypte** et l'**Arabie saoudite** figurent elles aussi parmi les pays les plus réformateurs avec respectivement cinq et quatre réformes à leur actif chacune.
- À titre d'exemple :
 - **Djibouti** a facilité la création d'entreprise en instaurant un guichet unique, ce qui a éliminé deux procédures. Cette réforme a également fait reculer de 17 % du revenu par habitant le coût de création d'une entreprise.
 - L'**Égypte** a facilité le règlement de l'insolvabilité en introduisant une procédure de redressement judiciaire, en permettant aux débiteurs d'engager cette procédure et aux créanciers de participer davantage.
 - L'**Arabie saoudite** a facilité l'exportation et l'importation en introduisant un nouveau guichet électronique unique et en allongeant les horaires des services douaniers au port de Djeddah.
 - Les **Émirats arabes unis** ont facilité l'accès à l'électricité en supprimant l'intégralité des coûts pour les raccordements commerciaux et industriels jusqu'à 150 kilovolt-ampères (kVA). Grâce à cette réforme, ce pays atteint le maximum de 100 pour toutes les composantes du raccordement à l'électricité.

Les faits saillants :

- Parmi les changements introduits cette année, on note que l'indicateur « distance de la frontière » a été renommé « facilité de faire des affaires », afin de mieux refléter son objectif principal qui est de mesurer les progrès enregistrés en valeur absolue en direction des meilleures pratiques (sans que le calcul ne soit modifié).

- Aucun changement n'a été introduit cette année ni dans la méthodologie ni dans le calcul de la note de la facilité de faire des affaires, qui sous-tend le classement Doing Business.
- Cette année, le rapport présente quatre études de cas qui soulignent les avantages :
 - De la formation annuelle obligatoire des agents de la fonction publique et des utilisateurs des registres du commerce et des registres fonciers ;
 - De la formation des agents de dédouanement et des commissionnaires en douane ;
 - Du cadre réglementaire robuste du secteur de l'électricité et de la certification de la profession d'électricien ;
 - De la formation et de la spécialisation des juges.

Classement des économies du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord

Pays	Rang (1–190)	Facilité de faire des affaires (0-100)		Nombre de réformes	
	DB2019	DB2018	DB2019	DB2018	DB2019
Algérie	157	47,59	49,65	0	2
Bahreïn	62	68,03	69,85	0	2
Djibouti	99	53,15	62,02	5	6
Égypte (République arabe d')	120	55,82	58,56	1	5
Iran (République islamique d')	128	54,64	56,98	1	2
Iraq	171	44,68	44,72	2	0
Jordanie	104	59,56	60,98	1	4
Koweït	97	61,45	62,20	2	2
Liban	142	53,97	54,04	0	0
Libye	186	33,21	33,44	0	0
Malte	84	65,15	65,43	1	1
Maroc	60	68,56	71,02	2	4
Oman	78	67,21	67,19	1	0
Qatar	83	65,25	65,89	2	2
Arabie saoudite	92	61,88	63,50	6	4
République arabe syrienne	179	41,55	41,57	0	0
Tunisie	80	64,60	66,11	0	4
Émirats arabes unis	11	78,91	81,28	4	4
Cisjordanie et bande de Gaza	116	58,72	59,11	1	1
Yémen (République du)	187	33,00	32,41	0	0

Source : Base de données *Doing Business*.

Note : Les classements sont établis en fonction des notes moyennes pour la « facilité de faire des affaires » de chacun des pays pour les dix thématiques prises en compte dans le classement 2019. Cette mesure indique l'écart de chaque économie par rapport aux meilleures pratiques mondiales observées en termes de réglementation commerciale. Une note plus élevée indique un environnement des affaires plus efficient et un cadre juridique plus solide.